

REPUBLICHE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATION (DECPC)

Email : decmetfp@gmail.com Tel : 33 864 37 99 – fax : 33 864 37 98

EXAMEN :	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)	SESSION : 2019
SPECIALITE :	COMPTABILITE-GESTION	DUREE : 5 Heures
EPREUVE :	ETUDE DE CAS	COEFFICIENT : 6

DOSSIER 1 : COMPTABILITE ANALYTIQUE DE GESTION

DOSSIER 2 : COMPTABILITE GENERALE

DOSSIER 3 : COMPTABILITE DES SOCIETES COMMERCIALES

DOSSIER 4 : MARKETING

DOSSIER 5 : TECHNIQUES DE COMMUNICATION

DOSSIER 1 : COMPTABILITE ANALYTIQUE DE GESTION

La société "MBAGAM" fabrique, à partir d'une seule matière, deux produits A et B obtenus après passage successif dans les ateliers 1 et 2.

Elle tient une comptabilité analytique organisée selon la méthode des centres homogènes et calcule ses coûts selon les principes de l'imputation rationnelle des charges fixes. Elle vous communique les renseignements suivants concernant le mois de janvier :

1° Stocks au début du mois :

Matières premières	4 000 unités pour 1 611 800 F
Produits finis A	1 500 unités pour 1 656 300 F
Produits finis B	900 unités pour 5 271 800 F

Encours produits finis A : 800 unités d'encours valant 614 150F qui ont déjà utilisé 100% de produit A provenant de l'atelier 1 ; 50% de charges de main d'œuvre directe et 50% de charges indirectes

2° Achats de matières premières 13 000 unités pour 3 898 200 F

3° Main d'œuvre directe : Taux horaire 2 000 F

Atelier 1 : 575heures pour A et 680 heures pour B

Atelier 2 : 228heures pour A et 312 heures pour B

4° Charges fixes directes elles concernent l'atelier 1 CIR 1,2 et sont respectivement de 3 067 500F pour A et 4 000 000F pour B

5° Charges indirectes

Pour le mois de janvier, les totaux de la répartition primaires, ainsi que les clés de répartition des 2 centres auxiliaires, vous sont fournis ci-après :

	Approvisionnement	Atelier 1	Atelier 2	Distribution
R2	805 000	4 367 400	973 500	2 348 400
Dont fixes	250 000	2 500 000	600 000	300 000
CIR.	0,9	1	1,2	1
Unités d'œuvre	Unité Mat. Achetée	L'heure DE M.O.D.	L'heure machine (1)	10 000 F de ventes

CIR= Coefficient d'imputation rationnelle

Nombre d'heures machines 135h dont 57h pour le produit A

6° Consommations de matières premières par l'atelier 1

Pour le produit A	11 200 unités
Pour le produit B	3 300 unités

7° Production achevée

Produits A 11 500 unités et 500 encours qui ont déjà consommé 100% de produit A provenant de l'atelier 1 ; 60% de charges de main d'œuvre directe et 60% de charges indirectes



Produits B 1 200 unités

7° Ventes de produits finis

Produits A 10 800 unités à 1 400 F l'unité
 Produits B 1 600 unités à 6 000 F l'unité

8° Stocks réels au 31 janvier

Matières premières	2 550 unités
Produits finis A	2 100 unités
Produits finis B	500 unités



NB : les sorties de stock sont valorisées selon la méthode du cout moyen pondéré arrondi éventuellement au franc pré.

- 1°) Présenter un schéma technique quantifié.
- 2°) Achever le tableau de répartition avec imputation rationnelle des charges fixes et calcul des couts des unités d'œuvre
- 3°) Calculer le cout d'achat des matières puis faire leur inventaire permanent
- 4°) Calculer le cout de production des produits fabriqués puis faire leur inventaire permanent
- 5°) Calculer le cout de revient et le résultat analytique de chaque produit

DOSSIER 2 : COMPTABILITE GENERALE

MBAGAM a effectué les opérations suivantes au cours de l'année 2016

Première Partie : opérations courantes

28/03 Facture N058 de ESPACE AUTO ; achats de matériel de transport : 5 véhicules 4x4 NISSAN à 8000 000F l'un ; frais de transport 300 000F HT ; TVA 18%

29/03 : cession de titres de participation ; 5000 titres cédés à 50 000F l'unité. Ces titres avaient été achetés au cout d'achat unitaire de 48 000F.

05/04 : l'état de rapprochement du 31/03 se présente comme suit ;

Compte 521 banque tenu par l'entreprise			Compte entreprise tenu par la banque		
Libellés	Débit	Crédit	Libelles	Débit	crédit
Solde débiteur	10 000 000		Solde créditeur		8200 000
Virement au profit de Gueye		450 000	Versement d'espèces		1654 000
Effet 422 annulé	-500 000				
Net effet escompté	528 000				
Annulation vente de titres	-350 000				
Rectification vente de titres	324 000				
Arrêté		6 000			
Solde débiteur rectifié		9 546 000	Solde créditeur	9546 000	
	10 002 000	10 002000		9546 000	9546 000

- Gueye est un fournisseur d'investissement
- L'effet 422 concerne une remise à l'encaissement. Le comptable avait débité 521
- Avis crédit ; bordereau d'escompte ; net 528 000 ; agio 22 000 F.

- Avis de crédit de la cession des titres ; net 324 000 ; Les titres de placement avait été achetés à 300 000 F.

Travail à faire :

- 1) Enregistrer les opérations courantes ;
- 2) Journaliser l'état de rapprochement chez MBAGAM.



Deuxième Partie : régularisation d'inventaires

31/12/2016 : état des créances ; **5 points**

NOMS	CREANCES TTC 31/12/2016	PROV EXISTANTE	PROV NECESSAIRE	659	759	Créances irrécouvrables		416	411
						651	443		
SAMB	590 000		100 000	100 000		-	-	?	-
SOUMA	2360 000	200 000	-	-	200 000	?	?	-	-
NDAO	3540 000	500 000	?	200 000					?
NIANG	1 180 000	250 000			250 000				
TOTAUX				?	?	?	?	?	?

30/04/2016 : Cession d'un Véhicule R21 acheté le 01/07/2013 à 5 000 000F HT et amorti linéairement sur 6ans 3mois .Le prix de cession est de 1 000 000F .La TVA est déductible lors de l'achat au taux de 18% .Aucune écriture n'a été passée

Travail à faire :

1. Compléter l'état des créances douteuses et insolubles ;
2. Présenter le plan d'amortissement du véhicule R21 arrêté à a date ;
3. Passer les écritures de régularisation au 31/12/2016.

DOSSIER 3 : COMPTABILITE DES SOCIETES

Le bilan avant répartition du résultat au 31/12/2014 de la SA MBAGAM

1013 Capital appelé et versé 200 000 000

111 réserves légales 38 000 000F

112 réserves statutaires 18 000 000F

1181 réserves facultatives 16 000 000F

129 report à nouveau débiteur - 4100 000F

1301 résultat en instance d'affectation 50 000 000F

NB : le capital est intégralement versé depuis plus d'un an (VN= 20 000F)

Travail à faire : Cocher la bonne réponse ou vous servant de l'extrait du bilan ci-dessous

(Annexe 1) ; à rendre avec la copie.



Annexe 1 :

	Si le dividende unitaire est de 2500 F et les réserves par action 2500 F Valeur financière au taux de capitalisation de 10% est de : a) VF = 24 000 F <input type="checkbox"/> b) VF = 25 000 F <input type="checkbox"/> c) 26 000 F <input type="checkbox"/> d) 27 000 F <input type="checkbox"/>
1	Valeur de rendement au taux de capitalisation de 10% est de : a) VR = 49 000 F <input type="checkbox"/> b) VR = 48 000 F <input type="checkbox"/> c) VR = 48 500 F <input type="checkbox"/> d) VR = 50 000 F <input type="checkbox"/>
2	Date limite de la tenue de l'assemblée générale ordinaire du résultat de 2014 : a) 30/04/2015 <input type="checkbox"/> b) 31/07/2015 <input type="checkbox"/> c) 30/06/2015 <input type="checkbox"/> d) 30/09/2015 <input type="checkbox"/>
3	Si la répartition du résultat est comme suit ; dotation réserve légale selon la loi ; dotation Reserve statutaire 6000 000 ; dotation réserve facultative 12 000 000 ; Dividende unitaire 2200F Donc la dotation au report à nouveau est de : a) 3800 000 F <input type="checkbox"/> b) 4200 000 F <input type="checkbox"/> c) 3850 000 <input type="checkbox"/> d) 3900 000 <input type="checkbox"/>
4	La société a distribué un dividende de 23 000 000.
5	La valeur mathématique ex coupon est de a) 29 000 F <input type="checkbox"/> b) 29 490 <input type="checkbox"/> c) 29 440 <input type="checkbox"/>
6	Si le 01/09/2015 L'AGE procède à une augmentation par émission de 2000 actions nouvelles au prix d'émission de 23000F avec comme valeur réelle de l'action avant augmentation = 25 000F a) Ds = 333,333F <input type="checkbox"/> b) Ds = 335F <input type="checkbox"/> c) Ds = 366,6667F <input type="checkbox"/> d) Ds = 340 F <input type="checkbox"/>
7	L'augmentation du capital par incorporation des réserves nécessite la libération intégrale du capital initial a) Vrai <input type="checkbox"/> b) faux <input type="checkbox"/>
8	Si le 01/09/2015 L'AGE procède à une double augmentation simultanée par émission de 2500 actions nouvelles au prix d'émission de 22000F et 500 actions gratuites. valeur réelle de l'action avant augmentation = 25 000F a) ds = 356,25 <input type="checkbox"/> b) ds = 360,56 <input type="checkbox"/> c) ds = 360 <input type="checkbox"/> c) ds = 365,38 <input type="checkbox"/>
9	Si le 01/09/2015 L'AGE procède à une double augmentation de façon successive par émission de 2500 actions nouvelles au prix d'émission de 22000F et 500 actions gratuites. valeur réelle de l'action avant augmentation = 25 000F a) da = 1180 <input type="checkbox"/> b) da = 938,47 <input type="checkbox"/> c) da = 1170 <input type="checkbox"/>
10	La date limite de paiement du premier acompte de l'impôt sur le résultat est de a) 15 janvier <input type="checkbox"/> b) 30 janvier <input type="checkbox"/> c) 15 février <input type="checkbox"/>
	La date limite de paiement des dividendes du résultat de 2014 a) 30/06/2015 <input type="checkbox"/> b) 31/08/2015 <input type="checkbox"/> c) 30/09/2015 <input type="checkbox"/>

DOSSIER 4 : MARKETING

Vous êtes stagiaire à la société « **MBAGAM** » et le Directeur commercial veut tester vos connaissances en marketing. Pour cela, il vous soumet deux tests :

► **Premier test :**

Travail à faire : Associez à chacun des termes du tableau les éléments de définition qui leur correspondent le mieux.

1	Segmentation	A	Permet de mesurer la position de l'entreprise par rapport à son principal concurrent
2	Marketing	B	Permet de répondre à des attentes spécifiques
3	Etude de marché	C	Permet de mesurer la position de l'entreprise dans son marché ou secteur
4	Part de marché relative	D	Recueillir des informations, les analyser ou les exploiter afin de permettre à l'entreprise de prendre les meilleures décisions possibles
5	L'assortiment	E	Permet de répondre à des besoins
6	Part de marché absolue	F	Consiste à regrouper, chez le distributeur, des produits de marques différentes afin de mieux satisfaire la clientèle

► **Deuxième Test :**

Pour connaître le prix de vente d'un nouveau produit, la société a effectué une enquête auprès d'un échantillon de 400 consommateurs choisis au hasard. Les résultats de l'enquête sont reportés dans le tableau ci-dessous :

Prix de vente proposé	Réponses prix excessif	Réponses qualité insuffisante
15 000	0	168
20 000	0	135
25 000	0	58
30 000	2	20
35 000	15	11
40 000	33	7
45 000	40	1
50 000	66	0
55 000	95	0
60 000	149	0
Total	400	400

1. Rappelez les questions qui ont été posées aux consommateurs potentiels pour avoir le prix psychologique ;



2. Déterminez le prix psychologique par calcul et en déduire le nombre de personnes qui accepte de payer ce prix ;
3. Le prix obtenu est-il fiable ? Si non, dites pourquoi ?
4. Rappelez les étapes de la démarche de fixation du prix ; citez deux avantages et deux inconvénients liés à la stratégie de pénétration du prix.

DOSSIER 5 : TECHNIQUES DE COMMUNICATION

Vous travaillez à la Société de transport « **MBAGAM** », SA au capital de 35 000 000 FCFA, 15 Avenue Malick TOP à NDIANDA, BP : 100 ; RC : 78B945 ; Tél : 33 951 00 48 ; Fax : 33 951 00 49 ; CCB : BICIS/0048755259 ; CCP : MB/2540/TH.

Vous avez reçu de votre fournisseur **MALEY PNEUS**, 10 Route de Rufisque à Dakar, la facture ci-après :

			FACTURE N° 941 Dakar, le 12 Juillet 2019
DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	MONTANT
PNEUS	200	60 000	12 000 000
JANTES	80	20 000	1 600 000
TOTAL			13 600 000
Remise 5%			680 000
Net Commercial			12 920 000
TVA 20%		TVA à 18% depuis 2005	2 584 000
NAP			15 504 000 <i>A rectifier</i>

ERREUR. Seuls 150 pneus ont été commandés et livrés

TRAVAIL A FAIRE : rédigez la lettre de réclamation en tenant compte des annotations et remarques faites par votre chef de service.

NB : Respectez la disposition selon les normes de l'AFNOR. Insérez toutes les mentions qui manquent.



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – U NE FOI

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS (DECPC)

Email : decmetfp@gmail.com Tel : 33 864 37 99 - fax : 33 864 37 98

EXA MEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

SPECIALITE : Comptabilité-Gestion

EPREUVE : Mathématiques générales

SESSION : 2019

DUREE : 2 heures

COEF. : 2

EXERCICE- 7points

Soient les suites U et V ($U > 1$) définies respectivement par

$$\begin{cases} U_0 = 2 \\ U_{n+1} = \frac{U_n^2}{2U_n - 1} \end{cases} \quad \text{et} \quad V_n = \frac{U_n - 1}{U_n}$$

- 1) On pose $W_n = \ln(V_n)$ pour tout $n \geq 0$
 - a) Exprimer V_{n+1} en fonction de U_n
 - b) Montrer que W est une suite géométrique dont on précisera
 - c) Exprimer W_n et V_n en fonction de n
- 2) Etudier la convergence des suites V et W

PROBLEME (14 points)

Soit la fonction définie par $f(x) = x + \frac{e^x}{2(e^x - 2)}$ et C_f la courbe représentative de f

- 1) Déterminer le domaine de définition de f puis calculer les limites aux bornes de D_f
- 2) Justifier que $D_1 : y = x$ est une asymptote à C_f en $-\infty$
- 3) Montrer que pour $x \neq \ln 2$ on a $f(x) = x + \frac{1}{2} + \frac{1}{e^x - 2}$ et en déduire que la droite $D_2 : y = x + \frac{1}{2}$ est aussi une asymptote oblique.
- 4) Calculer la fonction dérivée f' et en déduire les variations de f
- 5) Déterminer les coordonnées de A point d'intersection de C_f avec (Oy) puis donner une équation de la tangente en A
- 6) Tracer la courbe C_f
- 7) Calculer l'aire du domaine délimité par C_f ; D_1 et les droites d'équation $x = -\ln 2$ et $x = 0$

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS
Email decmetfp@gmail.com Tél. 33 864 37 99 - Fax 33 864 37 98

EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

SESSION : 2019

SPECIALITE : COMPTABILITE GESTION

DUREE : 1h 30mn

EPREUVE : MATHEMATIQUES FINANCIERES

COEF : 1

EXERCICE 1 (10 points)

Un emprunt consenti au taux annuel de 5% est amortissable par annuités constantes de 12.950.460 F la première payable dans un an. Sachant que le dernier amortissement dépasse le premier amortissement de 4.383.313F :

1. Déterminer la somme empruntée ainsi que la durée de l'emprunt.
2. Quel est le montant de la dette vivante immédiatement après le paiement de la 6^{ème} annuité ?
3. Quel est le montant du capital remboursé après paiement de la 8^{ème} annuité ?
4. Etablir les 2 premières et dernières lignes du tableau d'amortissement.

EXERCICE 2 (10 points)

Un commerçant négocie deux effets, le premier de 1 685 400 F à échéance de 2 ans et le deuxième de montant inconnu à échéance de 3 ans au taux de 6% auprès de sa banque A qui préleve un escompte total de 567 432 F.

1. Calculer le montant du deuxième effet et la somme totale encaissée (valeur actuelle totale des 2 effets).

Il retire une partie X de la somme encaissée et la replace dans une autre banque B à intérêts composés au taux i. Sachant les valeurs acquises attendues par X placé au bout de 2 ans et de 6 ans sont respectivement de 2.332.800 F et 3.173.749 F, calculer :

2. le taux et le capital X placé dans la banque B.

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS

Email decmetfp@gmail.com Tél. 33 864 37 99 - Fax 33 864 37 98

EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

SESSION : 2019

SPECIALITE : COMPTABILITE GESTION

DUREE : 1h 30mn

EPREUVE : STATISTIQUES

COEF : 1

EXERCICE 1 (10 points)

Soit la série statistique double suivante relative aux chiffres d'affaires (Y) en millions de francs et aux dépenses de publicités (X) en millions de francs réalisés par des entreprises durant une période

	X	10	20	30
Y				
100		7	3	
250	13	11	5	
350	15	6		

- 1) Calculer, puis interpréter le coefficient de corrélation linéaire de X et Y.
- 2) Déterminer l'équation de la droite d'ajustement de Y en X puis celle X en Y.
- 3) En déduire une estimation du chiffre d'affaires que l'entreprise pourrait réaliser avec une dépense de publicité de 35 000 000 F.

EXERCICE 2 (10 points)

En condition normale de fonctionnement, une machine produit des pièces défectueuses dans une proportion constante égale à 0,0001. Un client reçoit un lot tiré au hasard de 40 000 pièces usinées par cette machine. Soit X la variable aléatoire définie par le nombre de pièces défectueuses dans le lot.

- 1) Définir la loi de probabilité de la variable aléatoire X. Calculer l'espérance et la variance de X
- 2) Par quelle loi peut-on approximer la loi de X ?
- 3) A l'aide de cette approximation, calculer la probabilité des événements suivants :
 - a) le nombre de pièces défectueuses est au moins égal à 3.
 - b) le nombre de pièces défectueuses est au plus égal à 5.
 - c) le nombre de pièces défectueuses est compris entre 2 et 5 (borne inférieure exclue)

EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)**SESSION :** 2019**SPECIALITE :** COMPTABILITE GESTION**EPREUVE :** Fiscalité**DUREE :** 1H30mn**COEF :** 1

La société BAOL SA, établie au Sénégal, spécialisée dans le domaine de la fabrication d'ordinateurs, est constituée le 08 janvier 2014 à Dakar.

I. IMPOTS INDIRECTS : DROITS D'ENREGISTREMENT SUR ACTES DE SOCIETES

Les associés ont fourni les apports suivants :

- Monsieur NDIAYE apporte un bâtiment d'une valeur de 125 000 000 F CFA grevé d'une hypothèque forcée de 25 000 000 FCFA ;
- Madame DIOP apporte un fonds de commerce estimé à 150 000 000 F CFA grevé d'un passif commercial pris en charge par la société en constitution qui s'élève à 40 000 000 FCFA. Ce passif est emprunté sur les marchandises neuves ayant fait l'objet d'inventaire ;
- Monsieur FALL apporte un terrain d'une valeur de 160 000 000 F CFA et libre de toutes charges ; la société a pris l'engagement de conserver l'immeuble dans son actif pendant 15 ans.
- Les autres associés apportent du numéraire pour un montant de 45 000 000 F CFA

Le capital est entièrement libéré au mois de juin 2014

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 500 000 000 FCFA et l'exercice comptable a révélé un résultat déficitaire de 15 000 000 francs.

II. IMPOTS DIRECTS : IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le comptable de la société, ayant des difficultés pour déterminer le résultat fiscal, se rapproche de vous pour l'aider à le déterminer. Il vous soumet un extrait du compte de résultat de l'année 2015 qui vous donne les informations suivantes sur les produits et charges comptabilisés :

1. Une plus-value réalisée suite à la cession d'un bien immobilisé d'un montant de 40 000 000 francs a été comptabilisée. La société s'engage à réinvestir dans une société de droit sénégalais (dont elle est actionnaire majoritaire) dans un délai de deux ans pour l'acquisition d'une nouvelle immobilisation, un montant de 110 000 000 francs sachant que le prix de revient du bien cédé est de 80 000 000 francs.
2. Produits nets de participation :
 - 7 000 000 perçus de sa filiale malienne soumise à l'IS dans laquelle elle détient 15% du capital au nominatif.
 - 4 000 000 perçus de sa filiale mauritanienne soumise à l'IS dans laquelle elle détient 7% du capital au nominatif.



3. Des revenus nets d'obligations
 - Échéance de 4 ans : 8 000 000 F CFA
 - Échéance de 6 ans : 2 000 000 F CFA
4. Quote-part de frais de siège d'un montant de 35 000 000 F CFA ; le CAHT du groupe (dont le siège se trouve au Pays-Bas) est de 8 000 000 000 F CFA.
5. Intérêts versés aux associés en sus de leur apport en capital pour un montant créditeur de 700 000 000 F CFA avec un taux d'intérêt servi de 12%. Le taux d'escompte de la BCEAO est de 4,5%.

III. IMPÔTS INDIRECTS : TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

La société SALOUM SA, ayant son siège social au Sénégal et spécialisée dans le domaine de la vente d'ordinateurs et maintenance informatique, a réalisé au cours du mois de mars 2015, les opérations ci-après :

1. Importation d'ordinateurs destinés à la revente : valeur CAF : 95 000 000 ; droits de douane : 4 750 000 ; Droits d'enregistrement : 1 200 000.
2. Livraison d'ordinateurs à une société de la place. La livraison est prévue au mois de juin 2015. Mais le 1/4 du montant global HTVA a fait l'objet d'encaissement : montant global = 70 000 000 HTVA
3. Livraison d'ordinateurs à l'ambassade de FRANCE : montant HTVA 50 000 000 FCFA
4. Règlement facture SONATEL pour les besoins de l'activité : 3 400 000 HTVA
5. Ventes à l'exportation d'ordinateur pour une société mauritanienne : 63 000 000 HTVA

TÂCHE :

- I. Liquider les droits d'enregistrement sur la constitution de la société ;
- II. Analyser l'extrait du compte de résultat de 2015 avant de liquider l'IS sachant que le taux de l'impôt est de 30% ;
- III. Analyser chacune des opérations du mois de mars 2015 au regard de la TVA avant de déterminer sa situation;

GRILLE DE NOTATION FISCALITE EVALUATION SOMMATIVE

<i>CRITERES DE REUSSITE</i>	<i>INDICATEURS</i>	<i>BAREME</i>
<i>CRITERE MINIMA</i>		
<i>DEMARCHE GENERALE</i>	<i>Respect des différentes étapes dans leur logique</i>	<i>70% points</i>
<i>CRITERE DE PERFECTION</i>		
<i>RESULTAT</i>	<i>Respect du résultat de chaque étape</i>	<i>25% points</i>
<i>PRESENTATION</i>	<i>Écriture lisible, copie propre et aérée</i>	<i>5% points</i>

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'EMPLOI DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS

Email decmetfp@gmail.com Tél. 33 864 37 99 - Fax 33 864 37 98

Examen : Brevet de Technicien Supérieur(BTS)

Session : 2019

Spécialité : Comptabilité

Epreuve : Economie générale

Durée : 1 H

Coef : 1

Exercice 1 :

A partir des informations suivantes (en milliards de FCFA), on vous demande de dresser les comptes financiers des secteurs institutionnels concernés :

- les Ménages achètent des obligations d'Etat pour 100 et des actions des SQSNF pour 100, remboursent un crédit bancaire à court terme de 250 et augmentent leurs avoirs en billes de 1 000 ;
- les Entreprises d'assurance reçoivent des primes d'assurance vie de 200 de la part des Ménages et versent des indemnités d'assurance vie aux ménages de 300 ;
- les Administrations publiques bénéficient d'un crédit à long terme de 1500 de la part des IC non résidentes et remboursent des obligations d'Etat aux SQSNF pour 70.
- les IC voient leurs MPI augmenter de 80.
- les SQSNF retirent de leurs comptes à vue 180.
- le Reste du monde achète des actions des Entreprises d'Assurance pour 400.

Exercice 2 :

On extrait les informations suivantes des comptes d'une économie nationale (les données sont en milliards de francs CFA) :

Dépense Intérieurs Brute	287 300	Impôts Indirects	32 500
Exportations	9 075	Dépense Nationale Brute	243 750
Subvention d'exploitation	8 125	PIB aux coûts des facteurs	260 00
Consommation de Capital Fixe			9 750

TAF : Calculer :

- 1) le PIB au prix du marché ;
- 2) le PNB au prix du marché ;
- 3) le revenu intérieur net au coût des facteurs ;
- 4) les importations.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTERE DE L'EMPLOI DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE
L'ARTISANAT**

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS

Email decmetfp@gmail.com Tél. 33 864 37 99 - Fax 33 864 37 98

EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

SESSION : 2019

SPECIALITE : COMPTABILITE GESTION

EPREUVE : ORGANISATION DES ENTREPRISES

DUREE : 1 H

COEF : 1

- 1) En théorie des organisations, rappeler les principales différences entre la l'école classiques et celle des relations humaines.
- 2) Qu'est-ce que la pyramide de Maslow ? Quels enseignements peut-on en tirer ?
- 3) Définir la structure d'une entreprise et rappeler en quoi elle est un facteur d'intégration.
- 4) Définir la décision et donner les différents types de décisions

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'EMPLOI DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS

Email decmetfp@gmail.com Tél. 33 864 37 99 - Fax 33 864 37 98

Examen : Brevet de Technicien Supérieur(BTS)

Session : 2019

Spécialité : Comptabilité Gestion

Epreuve : DROIT

Durée : 1 H

Coef : 1

THEORIE :

Définissez les concepts suivants :

- a. contrat d'essai ;
- b. b- travail temporaire,
- c. c- stage d'adaptation.

PRATIQUE :

Six (6) étudiants titulaires du BTS 2 en Comptabilité-Gestion ont mis en place une S.A grâce à un apport financier de leurs parents, d'un montant de 10 000 000 F CFA. Aussi ont-ils reçu un financement de la DER (Délégation à l'entreprenariat rapide), 15 000 000 FCFA et un autre du FNPJ (Fonds national de Promotion de la Jeunesse), 15 000 000 FCFA.

La société est spécialisée dans l'élevage intensif de moutons (race « Ladoum et Azawat ») en vue d'une exportation vers l'Europe. Elle fait aussi de l'élevage de poulets de chair et de pondeuses.

La SA a son siège à DIAMNIADIO. Elle est immatriculée au RCCM depuis le 5 mars 2018 et a un capital de 40 000 000 F CFA dont la valeur nominale est estimée à 10 000 F CFA.

Le capital est réparti entre les actionnaires comme suit :

- SOW : 150 actions
- DEMBELE : 400 actions
- DIATTA : 2050 actions
- MBAYE : 300 actions
- DOUCOURE : 850 actions
- NDEKY : 250 actions

1- Quel est le mode d'administration et de direction de cette S.A ?

Après un an d'exercice, Mbaye, connaisseur en pêche industrielle, propose aux autres actionnaires d'adoindre à leur activité d'élevage, une activé de pêche à Soumbédioune et à Poste Thiaroye.

2- Quelle est l'assemblée générale qui doit statuer sur cette proposition de MBAYE ?

NB : sur 1^{ère} convocation de l'assemblée générale, étaient présents MBAYE, DEMBELE, NDEKY et SOW ; sur deuxième convocation, était présents MBAYE, NDEKY, SOW.

3- Apprécier juridiquement ces deux convocations d'Assemblée Générale, en termes de quorum.

Une troisième convocation a eu lieu et étaient présents : MBAYE, NDEKY, SOW, DEMBELE et DOUCOURE.

DIATTA était en Europe, pour des soins d'une maladie professionnelle de 4 mois. Pendant cette assemblée générale, MBAYE, NDEKY, SOW et DEMBELE sont d'accord sur la proposition de modification de l'objet social mais DOUCOURE est contre.

4- La proposition de modification sera-t-elle validée pendant cette Assemblée Générale ? Justifiez votre réponse.

MINISTERE DE L'EMPLOI DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS

Email decmetfp@gmail.com Tél. 33 864 37 99 - Fax 33 864 37 98**EXAMEN :** BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)**SESSION :** 2019**SPECIALITE :** COMPTABILITE GESTION**EPREUVE :** Financement de l'entreprise**DUREE :** 1H30mn**COEF :** 1

L'entreprise « **KS** » distribue actuellement un dividende de 25 000, dont le taux de croissance est de 9% les deux premières années, 10% les années suivantes. Le taux de rendement exigé par les actionnaires est de 13%.

1^{er} Travail à faire :

- 1) Calculer le cours de l'action à la deuxième année
- 2) Calculer le cours actuel de l'action et le cours de l'action à la quatrième année.

Pour développer son activité, l'entreprise « **KS** » achète un nouvel équipement dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dépenses engagées :

- Prix d'achat : 500 000 F
- Frais d'installation : 80 000 F
- Frais de formation du personnel : 80 000 F ;
- BFRE = 40 000F qui augmente de 10 000 à partir de 3^{ème} année.

Prévisions :

- Durée d'exploitation : 5 ans ;
- Mode d'amortissement : Linéaire ;
- Chiffre d'affaires annuel : 400 000 F
- Charges variables : 40% du chiffre d'affaires F
- Charges fixes annuelles (hors amortissements) : 82 000F
- Valeur résiduelle (nette d'impôts) : 32 000F.
- Taux d'imposition = 30%

2^{ème} Travail à faire :

- 1) Présenter le tableau de détermination de la CAF ;
- 2) Déterminer le montant du capital investi ;
- 3) Sachant que le taux d'actualisation est de 10%, étudier la rentabilité de cet investissement sur la base de :
 - ✓ la Valeur Actuelle Nette (VAN) ;
 - ✓ l'Indice de Profitabilité (IP).

REPUBLICHE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – U NE FOI

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS PROFESSIONNELS (DECP)

Email: decmetfp@gmail.com Tel: 33 864 37 99 - fax: 33 864 37 98

EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

SESSION : 2019

SPECIALITE : COMPTABILITE-GESTION

DUREE : 3 H

EPREUVE : TECHNIQUES D'EXPRESSION

COEF. : 2

SUJET : Faites une synthèse objective et ordonnée des textes contenus dans le dossier puis, dans une brève conclusion, donnez votre point de vue sur le sujet.

Document 1 : « Le chômage des jeunes : Force de déstabilisation potentielle au Sénégal ? »

Le chômage touche, d'abord et avant tout, la couche la plus jeune de la population active (15-35 ans). Le taux de chômage des jeunes travailleurs en 2011 a été estimé à 12.7%, tandis que le taux de chômage global était de 10,2%. Parmi ces jeunes, les femmes sont plus affectées par le chômage que les hommes. À l'échelle nationale, sur un total de 100 jeunes sans emploi, les 71 sont des femmes. Le taux de chômage des diplômés de l'université est particulièrement élevé et est passé à 31% en 2011 comparé à 16% en 2005. Particulièrement le plus inquiétant demeure le taux de chômage global de la population, y compris pour les plus jeunes. Parmi les jeunes travailleurs, 32 sur 100 font face à la difficulté du sous-emploi, ce qui signifie qu'ils travaillent à mi-temps et du coup pour combler le gap sont obligés de trouver un autre emploi pour augmenter leurs revenus.

En outre, le marché du travail pour les jeunes est dominé par la main d'œuvre non-qualifiée et de ce fait la majorité de ces jeunes sont engagés dans des activités agricoles. Parmi les jeunes sans-emplois, 46% sont illétrés et 28% n'ont suivi que l'enseignement primaire. Ce manque d'éducation et de compétences crée un défi majeur pour les décideurs politiques dans leurs stratégies d'inclusion des jeunes. Il ne s'agit pas seulement de développer l'économie pour régler la question du chômage des jeunes; mais bien plus nous devons prendre en compte la qualité des ressources humaines. Autrement dit, les changements économiques à prévoir pourraient exclure la majorité

des jeunes, alimentant ainsi des exigences sociales et économiques qui pourraient contribuer à déstabiliser le pays. Plusieurs programmes axés sur la promotion de l'emploi des jeunes ont été menés au cours des dernières décennies pour améliorer l'insertion professionnelle, l'accès au financement et l'accès à l'information sur le marché de l'emploi. Malheureusement, ces initiatives n'ont pas encore produit les résultats escomptés. La multiplicité ambiguë des institutions chargées de la promotion, du financement et de la mise en œuvre des projets et programmes d'emploi des jeunes, ainsi que le manque d'harmonisation des procédures de ces institutions, a créé des dysfonctionnements préjudiciables quant à l'efficacité de ces interventions. En outre, la mauvaise gestion financière a largement contribué à la nature précaire et insoutenable des programmes de création d'emplois pour les jeunes. Compte tenu de la nature complexe du problème, plusieurs éléments doivent être pris en compte pour résoudre la question du chômage des jeunes. Tout d'abord, les politiques sur la jeunesse visant à réduire le taux de chômage et accroître les opportunités d'emploi nécessitent une approche holistique. Du fait que le secteur agricole absorbe la majeure partie de la main-d'œuvre, les politiques ciblant l'emploi des jeunes doivent aussi tenir compte de ces réalités structurelles. L'agriculture est une excellente source de création d'emplois pour les jeunes; grâce à l'approche de la chaîne de valeur, il est possible de générer plusieurs opportunités d'emploi. Cependant, il y a un besoin urgent de transformer les agriculteurs en entrepreneurs qui réussissent. Pour ce faire il faudra nécessairement prendre des mesures pour moderniser le secteur et ainsi obtenir de meilleurs résultats dans la production, la productivité et plus de revenus.

Ensuite, étant donné que la récente croissance économique au Sénégal n'a pas conduit à la création d'emplois pour les jeunes, il est impératif de concevoir des stratégies de croissance ciblant les secteurs de développement clés qui génèrent des emplois.

Outre le fait de prioriser l'agriculture comme un levier de développement, l'industrie extractive, l'agro – industrie et l'industrie manufacturière sont des niches à exploiter dans un diagnostic approfondi. En outre, compte tenu de sa taille et de la portée, le secteur informel ne doit pas être laissé pour compte.

Enfin, les jeunes exigent une formation adaptée à leurs besoins, l'accès à l'information et au capital. Le défi pour les gouvernements est de trouver des moyens de fournir tous ces éléments essentiels à un coût abordable. En fin de compte, l'autonomisation de la jeunesse à travers des mécanismes de soutien spécifiques est inévitable si on trouve des

solutions efficaces au chômage des jeunes. Surtout, nous devons leur permettre de s'exprimer, car ils font partie intégrante du processus politique.

Dr Ibrahima HATHIE, Directeur de Recherche à l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) au Sénégal, lundi 28 avril 2014

Document 2 : « SÉNEGAL : L'insoluble problématique de l'emploi des jeunes »

La population du SÉNEGAL est à 81% jeune, c'est du moins vers cette large proportion que convergent jusqu'à ce jour toutes les statistiques. Force est cependant de constater que la jeunesse sénégalaise continue curieusement d'être exclue des grandes préoccupations des responsables politiques du pays.

La problématique de l'emploi demeure ainsi insoluble et mine quotidiennement cette jeunesse sénégalaise, bloque son épanouissement et compromet très gravement son avenir. La plupart des familles sénégalaises connaissaient déjà la précarité depuis 1984 avec la mise en place d'une politique d'ajustement structurel, cette précarité a entraîné une pauvreté presque généralisée. La crainte de la pauvreté pour soi-même se situe aujourd'hui à 71% au sein de la population, alors que pour leurs enfants, cette crainte devient encore plus forte chez les sénégalais, se situant à 85%.

Les ouvriers, les employés et les inactifs sont les plus inquiets : plus de 75% d'entre eux pensent que leurs enfants ont beaucoup plus de risques qu'eux-mêmes de connaître des jours encore plus difficiles.

Les jeunes sont aujourd'hui désorientés et désillusionnés, la crise économique est toujours présente et continue de renforcer les inquiétudes.

Le Bureau International du Travail (BIT) définit une personne au chômage à partir de trois critères fondamentaux: (1) C'est une personne sans travail, (2) elle est disponible pour travailler et (3) elle recherche effectivement du travail (BIT, 1982). Ainsi, au SÉNEGAL, les principales causes du chômage des jeunes sont attribuées à plusieurs facteurs dont la demande globale, l'instabilité et la complexité du marché du travail, l'inadéquation entre les formations initiales et les besoins du marché de l'emploi, le volume de la main-d'œuvre jeune et l'employabilité des jeunes. La situation que vivent les jeunes reste avant tout un problème structurel, tant sur le plan du système de production et du marché du travail qu'au niveau du système scolaire et universitaire. Pour y remédier véritablement et efficacement, il est impérieux de mettre en place une véritable politique de développement caractérisée par une croissance économique forte et durable combinée aux programmes d'emploi.

Diverses initiatives ont souvent été mises en œuvre pour combattre le chômage des jeunes. Pour régler par exemple le chômage des jeunes en France, le gouvernement a utilisé la réduction du temps de travail: si un individu travaille moins longtemps qu'avant, alors il "libère" des heures de travail (le passage en France aux 35 heures au lieu de 39 s'est ainsi traduit par une diminution de près de 10 % de l'offre sur le marché du travail national).

Une telle initiative, si elle était mise en œuvre au SENEGAL, pourrait permettre d'insérer un autre salarié dans le système, sans pour autant mettre en péril les salaires. La réduction du temps de travail, en réduisant le volume horaire par travailleur entraîne donc une diminution de l'offre globale de travail. Cependant, il faut noter qu'au SENEGAL, une attention toute particulière devra être accordée au temps de travail qui doit être convenablement réduit et avec pour objectif de créer une possibilité d'embauche pour d'autres personnes en chômage, tout en garantissant la productivité dans les différents secteurs d'activité.

L'autre solution serait aussi d'améliorer l'employabilité des jeunes en primant l'excellence par une embauche directe des meilleurs étudiants des diverses promotions sortantes des universités et grandes écoles du privé comme du public. Il s'agira de renforcer, par un bref stage de perfectionnement adapté, leurs capacités et leurs aptitudes à travers l'acquisition de compétences techniques et professionnelles nouvelles en matière d'administration et de gestion. En réalité, il ne suffit pas aujourd'hui d'obtenir un diplôme pour se trouver un emploi. Le gage de toute réussite des jeunes sur le marché de l'emploi passe désormais par un développement continu de leurs compétences pour une adaptation aux exigences du marché. L'instruction demeure essentielle mais c'est surtout à travers les outils de formation professionnelle les plus pertinents que sont l'apprentissage et le stage, que l'État peut réellement créer des opportunités et donner des chances à la majorité de ses citoyens sur le marché de l'emploi.

Patrice SANE, Journal Le quotidien, mercredi 07 avril 2018



Document 3 : « La problématique de l'emploi au Sénégal et l'Entreprenariat »

La problématique de l'emploi des jeunes est en fait une véritable bombe à retardement qu'il est absolument important aujourd'hui de désamorcer par tous les moyens.

Au Sénégal, la problématique de l'emploi, en particulier l'emploi des jeunes demeure cruciale et constitue un enjeu majeur pour l'Etat. Si le Sénégal a enregistré au cours de ces cinq dernières années l'une des meilleures performances économiques de l'Afrique Subsaharienne, cela n'a pas généré suffisamment d'emplois décents, en particulier pour la jeunesse.

Taux de chômage au Sénégal : une énigme ?

En effet, le taux de chômage des jeunes sénégalais reste une grande énigme, d'autant plus que les chiffres publiés ne reflètent pas les réalités.

En 2013, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) indiquait un taux de chômage national s'élevant à 25,6%. (...). En novembre 2015, l'ANSD, dans une nouvelle publication dénommée «Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal» publie un nouveau taux, de l'ordre de 15,7%. Selon les dernières publications de l'ANSD, en date du 10 mars 2017, le taux a fait une chute libre pour se retrouver à 13,4%, puis à 12,5% au 1^{er} trimestre 2017 selon les chiffres publiés ce mois !

Un doute s'installe, parce que l'environnement immédiat dit le contraire et pousse à penser que le taux dépasse largement les 50% comme le soulignent les experts du site Africa Check, un taux socialement et économiquement élevé.

L'accès à l'emploi est difficile dans le marché sénégalais. Cette situation pousse la majorité des jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat.

Selon les autorités sénégalaises, le taux d'insertion des diplômés du supérieur est seulement de 31%. Ce qui est toujours faible. Ce taux cohabite pourtant avec la possibilité de créer beaucoup d'emplois dans divers secteurs.

Au Sénégal, les principales causes du chômage des jeunes sont attribuées à plusieurs facteurs dont le système éducatif sénégalais qui, par exemple, datant de l'époque coloniale ne permet pas à ses étudiants de développer des compétences utiles pour le pays.

Beaucoup d'écoles aussi offrent le même type de formation ce qui ne contribue pas à diversifier la main d'œuvre sénégalaise. Et le manque d'investissements et d'accompagnement des entreprises sénégalaises est un frein évident à l'emploi.

Quelles solutions pour l'emploi des jeunes ?



Diverses solutions pourraient être implémentées afin de résoudre cette problématique de l'emploi des jeunes au Sénégal. Parmi ses solutions, nous pourrons citer : le besoin de reformer le système éducatif ; d'encourager les métiers STEM (Science, technologie, ingénierie, mathématiques) ; d'investir dans la recherche et le développement ; de former des entrepreneurs capable de proposer des solutions adaptées à l'environnement des affaires ; de créer des espaces pour favoriser l'accompagnement des entrepreneurs et leur faciliter l'accès aux investissements...

El Hadji Cheikhou Sall, journal LAS du 10 octobre 2017



**MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT
DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS**

Email decmetfp@gmail.com Tél. 33 864 37 99 - Fax 33 864 37 98

EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

SESSION : 2019

SPECIALITE : COMPTABILITE GESTION

DUREE : 3 Heures

EPREUVE : TP INFORMATIQUES

COEF : 2

Pour la bonne gestion de ses employés, l'entreprise ALITECH vous demande d'informatiser sa structure afin de faciliter le paiement de ses salariés. Ces derniers sont payés en fonction du nombre Heures.

- Le taux horaire des Hommes est de **1200F**, celui des Femmes est réduit de 25% par rapport aux hommes.
- Les Employés travaillent 8Heures/jour pendant 30jours, Soit un total de **240H/mois**.
- Ceux qui ont des heures supplémentaires bénéficient d'une prime de régularité de 30% du salaire de Base.
- Les Femmes ayant des heures supplémentaires et un salaire de base supérieur à 200000 bénéficieront d'une Prime de Bravoure équivalente à 9% du salaire de base.
- Une Prime de Lait équivalente à 5% du Salaire de Base est attribuée aux hommes et aux employés ayant des heures supplémentaires.

Les retenues sont fixées comme suit :

- ❖ CSS = 3% et IPRES = 4% pour ceux ayant un salaire brut inférieur à 300000
- ❖ CSS = 9% et IPRES = 11% pour ceux ayant un salaire brut supérieur à 300000

NB : Toute modification de données entraînera une mise à jour automatique des résultats. (Le salaire net sera exprimé en F CFA)

TRAVAIL DEMANDE

TACHE 1 : Saisir et compléter le DOCUMENT ANNEXE 01 et ANNEXE 02

TACHE 2 : Calculer le Salaire Net des employés par localité et en déduire une graphique de type histogramme avec effet 3D sur une feuille spécifique nommée Graph – SALNET.

TACHE 3 : (Création et gestion de Base de données avec ACCESS)

- Concevoir la table Employés
- Créer un formulaire de saisie et saisir les données de la table
- Créer une requête permettant d'afficher la liste des employés dont le salaire et compris entre 250 000 et 400 000
- Créer une requête permettant d'afficher la liste des employés qui habitent à DIOFIOR ou à THIES

ANNEXE 01

CODE ID	EMPLOYES			TAUX	NOMBRE D'HEURES	SALAIRE DE BASE
	PRENOMS	NOM	GENRE			
EMO12	DIBOKOR	DIOUF	HOMME	SEMEHAYE	120	
ATO80	NDEW	GNING	FEMME	MBAM LAGUENE	220	
ALPHA10	DIBOR	SENE	FEMME	DIOFIOR	244	
ALPHA12	KOROMINI	BAKHAYOKHO	HOMME	SEMEHAYE	190	
ATO810	BANGALY	COULIBALY	HOMME	MBAM LAGUENE	246	
ATO250	LAMARANA	DIALLO	HOMME	DIOFIOR	270	
EMO13	DIEGANE	FAYE	HOMME	DIOFIOR	124	
ATO34	KHEMESS	TINE	FEMME	SEMEHAYE	200	
EMO82	MOKHOTAFFE	SAKILIBA	FEMME	MBAM LAGUENE	210	
EFO35	SOUNKASSO	BATHILY	FEMME	DIOFIOR	270	
ELO45	MBALITE	DIOP	FEMME	DIOFIOR	130	
ELO30	EDMOND	MENDY	HOMME	MBAM LAGUENE	270	
AMO90	ARFANG	SARR	HOMME	SEMEHAYE	170	
AMO58	BANDIOUKHOU	DIAWARA	HOMME	DIARRERE	250	
ALPHA20	MAMADOU WOURI	DIALLO	HOMME	MBAM LAGUENE	306	
AMO120	KOM	CISS	FEMME	DIARRERE	180	
ATO239	MARIAMA POLLE	DIALLO	FEMME	DIOFIOR	46	
FRO29	ANSOUMANA	COLY	HOMME	DIARRERE	20	
LMO128	JULES FRANCOIS	BOCANDE	HOMME	SEMEHAYE	206	
ELO239	DOUSSOU	SOUMARÉ	FEMME	MBAM LAGUENE	300	
ATO340	FANGATIGUI	KONE	HOMME	DIARRERE	320	
ETO239	KOROTOUMOU	DANFA	FEMME	SEMEHAYE	290	
ATO935	NGA	DIAKHAM	FEMME	DIARRERE	300	
AFO342	GNILANE	DIOUF	FEMME	DIARRERE	250	
ELO435	KENBOUGOU	NDIAYE	FEMME	DIARRERE	126	
ELO234	YANDE CODOU	NGOM	FEMME	SEMEHAYE	246	
TOTAL						

ANNEXE 02

CODE ID	EMPLOYES			NOMBRE D'HEURES	NBRE HEURES SUPP	PRIME DE REGULARITE	PRIME DE BRAVOURÉ	PRIME DE LAIT	REtenues		SALAIRE NET
	PRENOMS	NOM	GENRE						CSS	IPRES	
EMO12											
ATO80											
ALPHA10											
ALPHA12											
ATO810											
ATO250											
EMO13											
ATO34											
EMO82											
EFO35											
ELO45											
ELO30											
AMO90											
AMO58											
ALPHA20											
AMO120											
ATO239											
FRO29											
LMO128											
ELO239											
ATO340											
ETO239											
ATO935											
AFO342											
ELO435											
ELO234											

ANNEXE 03

TABLE : EMPLOYES

CODE	PRENOMS	NOM	GENRE	ADRESSE	SALAIRE NET
EMO12	DIBOKOR	DIOUF	HOMME	DIOFIOR	658 000
ATO80	NDEW	GNING	FEMME	MBAM LAGUENE	450 000
ALPHA10	DIBOR	SENE	FEMME	DIOFIOR	215 800
ALPHA12	KOROMINI	BAKHAYOKHO	HOMME	THIES	178 000
ATO810	BANGALY	COULIBALY	HOMME	KAOLACK	360 000
ATO250	Lamarana	DIALLO	HOMME	DIOFIOR	189 500
EMO13	DIEGANE	FAYE	HOMME	THIES	650 000
ATO34	KHEMESS	TINE	FEMME	SEMEHAVE	325 000
EMO82	MOKHOTAFFE	SAKILIBA	FEMME	THIES	225 000
EFO35	SOUKALO	BATHILY	FEMME	DIOFIOR	157 800
ELO45	MBALITE	DIOP	FEMME	THIES	300 000
ELO30	EDMOND	MENDY	HOMME	MBAM LAGUENE	250 000
AM090	ARFANG	SARR	HOMME	SEMEHAVE	750 000

MINISTERE DE L'EMPLOI DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS

Email decmetfp@gmail.com Tél. 33 864 37 99 - Fax 33 864 37 98

EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

SESSION : 2019

SPECIALITE : COMPTABILITE GESTION

EPREUVE : Anglais

DUREE : 1H30mn

COEF : 1

BANKS AND MEANS OF PAYMENT

Banks are financial institutions where individuals or organisations keep their money and which offer services such as loans and transferrals. The commercial banks (called high street banks in the UK because they have branches in most towns) are those which allow deposits and withdrawals by individuals

Merchant banks lend only to companies and deal in international finance. Banks offer interest on money places in certain amounts and make their own money by investing (i.e by property investments or by trading on the stock exchange) and by charging interest on loans. In the UK, Building Societies, which used to be finance houses concerned only with savings and loans regarding house purchases, now have a similar status to the high street banks, and the Post Office also acts as a bank through its Giro system. Most banks belong to the clearing system which allows customers' cheques drawn on any particular bank to be honoured by another.

Banks now offer a wide range of accounts and savings plans. A current account (checking in the US enables its holder to pay in or withdraw money a will and to make payments by cheque or by bank card. A current account does not normally earn interest and may be liable to bank charges if the account is overdrawn. Deposit accounts, investment accounts, are all types of saving accounts which earn varying accounts of interest. Loans are granted at rates of interest related to the length and amount of loan, and will reflect the current rate of interest set by the Central Bank. Overdraft facilities may also be granted.

To pay for something by cheque, the account holder makes out a cheque to the beneficiary (or payee) who will endorse it by signing it on the back when cashing it. If the account is not funded the cheque will bounce (i.e. will be refused by the bank)

The bank card (or cash card) with a PIN (Personal Identification Number) code is used to withdraw money for a cashpoint (or cash dispenser) and to pay for goods or services. Payments and withdrawals are debited immediately or at the end of the month. The credit card allows the holder a credit limit and repayments are made by monthly instalments. Charge cards issued by retail groups not only give their customers an account with normally has to be paid monthly but also offer certain discounts in the stores.



I. COMPREHENSION (09pts).

A .Read the text and answer the questions below.(02pts)

1. What is the difference between Merchant banks and commercial banks?

2. How do banks get interests from the money deposited in accounts?

B. Are these sentences true or false? Justify your answers from the text (03pts)

3. The clearing system acts as a bank that allows customers to draw cheques.

4. A current account enables its holder to do some transactions.

5. A cheque to a payee requires an account holder's signature on its back to be valid.

6. Building Societies are as legal as the commercial banks.

C.Complete table below with right information (02pts)

MEANS OF PAYMENT	USE
Cheque	7.....
8.....	To withdraw money and pay for goods and services.
Credit card	9.....
10.....	allow customers to get an amount of money and discounts in the stores

D.Gap-filling : Fill in the gaps with the appropriate words from the text.(02pts)

11.Before a payee cashes a cheque he needs toit on the back.

12.A current account enables the customs tomoney from a bank at will.

13.A customer will certainly pay.....whenever he receives an overdraft from the bank.

14.A credit card holder can make his.....by monthly instalments.

II.LINGUISTIC COMPETENCE (07pts)

E. Put the verbs into brackets in the right tense or form (02pts)

15.If he had received a loan he it.(to repay)

16. She can't help.....an overdraft due to her medical appointment.
(to apply for).

17. The banker makes the customer.....the cheque before cashing it. (to sign)

18. Hea bank account before the bank granted him a loan. (to open)

F. Put the words into brackets in the right form. (02pts)

19. He was not allowed tomoney from the bank because he did not own a cash card. (overdraft)

20. Merchant banks are usually moneyto companies which want to implement huge projects. (to lend)

G. Complete each sentence with the right preposition: to, from, out of, by. (03pts)

21. They usually send us money Wari or Orange Money.

22. She took an important amount of money the bank to some building materials.

23. We borrow a huge sum of money Ecobank to set up a medium sized company.

24. They send an application loan the bank manager to rebuild his house.

III. WRITING: Choose one topic and write on it. (04pts)

25. Topic : Do you think that banks can help people develop some business activities ? Give your reasons.

26. Topic : You are a customer to CBAO Bank on Cheikh Anta Diop Avenue in Dakar.

Write a letter to your bank manager to apply for a loan specifying the amount and use.

